

La liste de M. Crespy

« L'unité autour d'une municipalité de salut local »

Cette fois, les cartes sont distribuées. En révélant à son tour la composition de la liste qu'il conduira, Hubert Crespy a mis fin au suspense et ouvert de fait une campagne électorale dont il a esquissé les thèmes lundi soir, salle du Puits-au-Verrier.

En rassemblant autour de lui-même et de son numéro 2, Alain Lambert, en vis-à-vis, les 39 candidats, Hubert Crespy a donné une certaine solennité à la présentation de l'équipe qui part au combat sous la bannière d'Alençon Unité.

L'unité ? « Parce que le rassemblement de la grande majorité des Alençonnais attachés aux valeurs fondamentales de liberté, responsabilité s'impose autour des projets de redressement de notre ville. Alençon n'a plus les moyens de la division... »

La liste d'Hubert Crespy se présente comme une soignée répartition socio-professionnelle et géographique d'Alençon. Tous les milieux sociaux sont représentés ainsi que tous les quartiers. Elle comporte neuf femmes et sa moyenne d'âge est de 41 ans et demi.

Hubert Crespy a situé son indépendance vis-à-vis des partis : « Nous avons choisi l'équipe par le seul critère de la compétence et en dehors de tout autre considération ». Et Alain Lambert complètera la pensée de la tête de liste : « Il n'est pas facile, quand on est simple citoyen, de servir sa communauté sans emprunter le passage presque obligé des partis politiques. Une majorité d'entre nous, sans mettre en doute l'unité de ces partis, n'a pas souhaité en faire leur instrument de participation à la vie civique. »

On attendait une réaction d'Hubert Crespy aux attaques de Pierre

Mauger. L'avertissement à ses colistiers a constitué une forme de réponse : « Restez sereins, a dit le leader, devant les attaques qui traduisent un embarras, une inquiétude et une nervosité. Ce sont les idées qui comptent et non les polémiques ». Hubert Crespy n'a pas pour autant ménagé la municipalité en place, accusée entre autres d'entretenir les querelles partisans. Ce qui donne le ton d'une campagne où, des deux côtés apparemment, on ne donnera pas dans la dentelle...

Le leader d'Alençon Unité mènera campagne dans les salles des quartiers. Il y parlera du déclin

économique de la ville, du « nouvel élan » à lui donner, de la nécessité de « doter Alençon d'équipements polyvalents qui lui manquent beaucoup », ou encore du maintien des acquis sociaux, des chômeurs et des personnes âgées d'Alençon. Autant de thèmes abordés lundi soir, étant entendu que l'équipe est convaincue de porter les espoirs d'une grande partie de la population alençonnaise : « Les Alençonnais aspirent aujourd'hui à l'unité, autour d'une municipalité de salut local », a observé Alain Lambert.

D. L.

La liste

Crespy Hubert, 51 ans, directeur de société ; Lambert Alain, 36 ans, notaire associé ; Delporte Jean-Claude, 44 ans, expert-comptable ; Gourdeau Bernard, 47 ans, géomètre-expert ; Buisson Daniel, 38 ans, responsable de formation ; Bassière Roger, 45 ans, professeur ; Hamon Jean-Pierre, 40 ans, cadre de l'administration ; Pelrier Bertrand, 32 ans, comptable ; Moulin Jean-Claude, 45 ans, agrée en architecture ; Renvaze Maurice, 62 ans, retraité ; Siguret Michèle, 42 ans, professeur ; Denou Michel, 41 ans, boulanger ; Vanasse Jean, 37 ans, responsable transport ; Leroux Michel, 37 ans, éducateur technique C.E.S.D.A. la Providence ; Girard Paulette, 42 ans, secrétaire ; Mousset Daniel, 49 ans, chef de fabrication ; Poupelin Jacques, 48 ans, cadre d'entreprise ; Delannoy Tony, 21 ans, dessinateur ; Hoffmann Marie-Noëlle, 36 ans, orthoptiste.

Rollo Daniel, 35 ans, coiffeur ; Larivière Guy, 52 ans, agent d'assurances ; Legoux Odile, 28 ans, ouvrière d'usine ; Gémissemil Émile, 42 ans, directeur d'école ; Monfort Jacques, 30 ans, employé de banque ; Normand Nicole, 57 ans, sans profession ; Douriez Didier, 45 ans, ingénieur ; Bourlès Yves, 52 ans, chef de bureau d'études ; Villard Lucien, 49 ans, infirmier ; Weill Annick, 35 ans, chirurgien-dentiste ; Monnier Raymond, 55 ans, fonctionnaire C.E.E. ; Thibault Hervé, 24 ans, élève-éducateur C.E.S.D.A. la Providence ; Foubert Thérèse, 51 ans, employée de banque ; Clavens Francis, 41 ans, P.D.G. Été Jean Chancel ; Lapotaire Jean-François, 34 ans, ouvrier mazoutier ; Lyon Jean-Pierre, 46 ans, médecin ; Jouvin Annick, 34 ans, cadre administratif ; Fenech Françoise, 44 ans, mère au foyer ; Théroux Éric, 28 ans, soudeur ; Chauvin Maurice, 55 ans, transporteur.

Jean Flais - Jean-Marie Plion

« Un combat d'idées pour servir la population »

Jean Flais refuse l'expression de combat des chefs. « Nous avons, dit-il, une idée plus haute du débat municipal. Il s'agit plutôt d'un combat d'idées pour servir la population et cette notion est importante à nos yeux. Le poste qui nous est confié par la population a pour but de rendre service aux plus défavorisés, ce qui ne nous empêche pas, comme par le passé de soutenir toutes les initiatives bonnes pour la population, donc bonnes pour tous les habitants, sans exclusion personnelle ».

En accord avec Jean Flais, Jean-Marie Plion souligne « qu'à gauche, il n'y a pas de chef ! Notre originalité est de ne pas pouvoir travailler seul, mais il faut savoir que dans une équipe il y a toujours la reconnaissance du leader. Toute vie sociale nécessitant une voix majoritaire. Le pouvoir municipal à nos yeux est une ouverture permanente sur la totalité de la ville. Sans cette ouverture, tous les efforts seraient vains ».

Et Jean Flais de conclure : « La fait d'être élu n'est pas un aboutissement, mais le début d'un service supplémentaire ».

**L'ouverture !
Tout est possible**

Concernant l'état de tension de la

campagne, les deux candidats de gauche nient ressentir une telle tension. « Une confrontation locale des idées est toujours supérieure aux insultes et le débat doit s'instaurer sur les problèmes locaux entre Alençonnais. Nous n'avons pas besoin de l'appui de partisans et

sommes assez grands pour faire notre campagne nous-mêmes ! ».

Propos complétés par Jean-Marie Plion. Ce qui ne signifie pas que nous refusions d'élever le débat au plan national. « Nous nous sentons pleinement responsables de ce qui se passe au niveau gouvernemental ».



L'entrée de conseillers d'opposition n'affraie pas à gauche. On se plaît d'ailleurs à souligner que cette initiative a été prise par le gouvernement de François Mitterrand.

« Cette loi est bonne, c'est une ouverture sur la démocratie. Avoir une opposition est toujours constructif et constitue un enrichissement pour l'ensemble ».

Quant à offrir un poste d'adjoint à la minorité, les réponses sont nuancées. Pour Jean Flais, « il est trop tôt pour y répondre ». Pour Jean-Marie Plion « tout est possible, en fonction de l'honnêteté et de la probité intellectuelle de chacun. Mais cela ne peut se faire qu'avec le temps, à condition que tous les élus acceptent de jouer le jeu démocratique ».

Quatre mots clés pour un portrait

Faire un portrait rapide de leur tête de liste n'a pas causé beaucoup de difficultés aux deux co-listiers qui ne cachent pas leur fierté d'être aux côtés de Pierre Mauger.

« Respect des autres, pratique de la liberté, responsabilité et solidarité » tels sont les quatre mots clés, qui aux yeux de Jean Flais, définissent le mieux Pierre Mauger. « Sur tous ces points, Pierre Mauger est en

accord avec nous tous. A partir de là, le travail en équipe se fait facilement. Chacun est libre de proposer, on est sûr d'être écouté. On assume ses responsabilités et dans le respect des autres, on peut réaliser cette solidarité. Nous sommes pleinement satisfaits de travailler avec le maire d'aujourd'hui qui sera le maire de demain, j'en suis convaincu ».

En complément, Jean Marie Plion précise : « C'est un homme qui a un rayonnement certain, un humaniste conscient de ses imperfections qu'il reconnaît. Sans l'idéaliser, je dirai que c'est un honnête homme, personne ne lui est indifférent ».

Aller au-delà des élections

La position de Jean-Marie Plion à la 39^e place ne le gêne pas. « A gauche, dit-il, on ne sent pleinement responsable, à quelques degrés que ce soit. La plupart des personnes qui se présentent, je les connais pour les avoir rencontrés au sein d'associations. Ils ont des compétences professionnelles qu'ils apportent et sont capables d'assumer les fonctions qu'ils sont appelés à prendre. On se sent partie prenante avec la totalité de la liste et bien au-delà des élections. C'est ce qui nous différencie de la Droite ».

Alain Lambert - Maurice Chauvin

« Gérer la ville sans intention politique »

Pour Alain Lambert, « la personnalisation de la vie politique est une déviation regrettable. Notre liste a le mérite de constituer une équipe. Elle soutient un homme qui a envie de gérer la ville sans aucune intention politique en répondant aux préoccupations des Alençonnais ».

Alain Lambert est convaincu qu'aucun candidat de la liste n'a le sentiment d'être frustré même s'il occupe la 15^e ou la 30^e place. « Nous sommes persuadés que nos idées sont bonnes ; la frustration est liée à la vanité ; c'est loin d'être le cas. On peut avoir un rôle actif sans être pour autant le chef. »

Pas de frustration non plus pour Maurice Chauvin qui a rejoint l'équipe d'Hubert Crespy parce qu'il était pour « le changement ». « On a dépensé des millions pour faire des huttes affreuses à Peseigne, qui n'ont eu d'autre but que de faire fuir les locataires. On a saccagé la place que les commerçants avaient pour faire leur marché en y construisant un collège qui aurait pu être construit ailleurs. Enfin, pour les grands travaux, on ne consulte pas les entreprises de la ville, et on va chercher les architectes en Belgique ! ».

La loi de la démocratie, c'est la loi de la majorité

Alain Lambert ne conteste pas la violence verbale de la campagne et un certain état de tension. « C'est, dit-il, l'illustration de la professionnalisation de la vie politique, devenue une affaire de spécialistes, qui échangent des arguments souvent stéréotypés. Au plan local, une campagne connaît toujours des soulèvements qui passent très vite. L'étude de la population est très diverse et parfois contradictoire, mais critiquer la gestion passée n'est pas s'attaquer aux personnes. C'est seulement prouver que les solutions adoptées n'étaient pas les meilleures ».

Aux yeux de Alain Lambert et de Maurice Chauvin, la vraie campagne ne va démarrer que maintenant. « Les 15 jours qui restent vont permettre de dire aux Alençonnais quelles sont les vraies priorités. Pour nous la priorité des priorités est de dégager la jeunesse nécessaire à l'activité économique. »

Concernant le système à la proportionnelle, la réponse est nette. « Le résultat des élections ne détermine pas un vainqueur et un

lection qui fait un choix. Je ne crois pas qu'il soit réaliste d'offrir un poste d'adjoint à la minorité, car ce serait aller à l'encontre de la décision de l'électeur. La loi de la démoc

ratie, c'est la loi de la majorité. Ce qui est rassurant, c'est de savoir qu'il ne s'agit pas d'un mandat définitif, mais d'un mandat limité à six ans. »

Réserve et compétence

En quelques mots, Alain Lambert dresse le portrait d'Hubert Crespy : « Il sait écouter... C'est un homme



réserve, mais le comportement qu'il a est révélateur de sa possibilité de travailler en équipe. Fort de son expérience en entreprise, il sait qu'un patron « isolé » ne peut pas réussir, et cela l'a conduit à être un animateur d'équipe. En outre, c'est un homme compétent qui a les qualités de chef. Il sait prendre une décision, il sait choisir. Dans les périodes les plus difficiles, il est important de savoir faire des choix. Hubert Crespy n'est pas en mal de devenir un « politique ». Il limite ses ambitions à la première magistrature de la ville. Prisonnier d'aucune chapelle, il ne défend pas les intérêts d'un parti. »

Et Alain Lambert conclut : « S'il faut résumer, on pourrait dire que la théorie, c'est plutôt Mauger, la pratique ce serait plutôt nous ! »

Alençon doit revivre

Maurice Chauvin n'éprouve aucun regret d'être en position de non-élu. « Ce qui compte, dit-il, c'est de soutenir l'équipe d'Hubert Crespy, une équipe d'unités et non une équipe politique. Il faut apporter du travail à ceux qui en attendent impatiemment. Je ne serai pas assis autour de la table, mais je serai là pour les soutenir. Mon souhait le plus cher est que les Alençonnais votent en masse pour notre liste, afin que la cité puisse revivre ».

Municipales

En campagne avec...

Hubert Crespy, de l'affiche au terrain

Par-dessus beige, écharpe marron, costume marron clair et cravate beige sur chemise blanche. L'unité de ton est élégante et classique. La tenue vestimentaire est sortie des affiches que l'on peut voir sur les panneaux électoraux.

Hubert Crespy garde l'image que les photos ont voulu donner, l'une avec un regard posé sur un paysage ornaï, l'autre où, face au public, le personnage domine une partie de la ville d'Alençon apparaissant en arrière-plan.

Le leader d'Alençon-Unité, la liste d'opposition au maire sortant, n'a pas fait appel à une entreprise de marketing politique comme cela se pratique de plus en plus chez les grands partis dans les villes importantes, mais la façon de se présenter devant les électeurs a été étudiée par un ami publiciste et photographe.

Après tout, pourquoi ne pas utiliser les moyens modernes de la communication ? La réalisation d'une affiche passe aujourd'hui par des critères psycho-sociologiques qu'il convient de ne pas ignorer si l'on veut qu'elle accroche le regard et qu'elle ait un impact favorable.

Se retrouver ensuite aux réunions électorales dans les mêmes couleurs permet au candidat de promener et d'animer publiquement l'image que l'on croyait fixée sur les murs à divers endroits de la ville ou sur les tracts que l'on peut trouver dans les boîtes à lettres.

Une campagne électorale, bien sûr, ne



se joue pas seulement sur les apparences. Tout un programme de rencontres a été mis en place pour se terminer par ce que l'on a coutume d'appeler la « grand-messe » chez les militants, c'est-à-dire le meeting central de la salle des fêtes après les réunions dans les quartiers

De la réserve à la fougue

Le par-dessus et l'écharpe sont tombés. Hubert Crespy s'installe face aux électeurs. A ses côtés, Alain Lambert, un notaire de 36 ans, en qui le leader voit son spécialiste de l'économie. Deux autres candidats viendront les rejoindre pendant les débats, Roger Bassière, professeur de mathématiques, et Daniel Buisson, responsable de formation.

Nous sommes dans la maison pour tous de Perseigne. La salle est acquise en grande majorité avec de nombreux candidats de la liste, mais c'est inévitable, il faudra aborder le problème du logement.

Avant d'en arriver aux aspects particuliers du quartier, Hubert Crespy va se présenter et donner les grandes lignes de son programme. « J'ai 51 ans, je suis originaire du centre de la France et je suis issu d'une famille de petits commerçants. Je suis directeur d'un entrepôt frigorifique... ».

Les bras à plat sur la table, les mains posées l'une sur l'autre, Hubert Crespy parle lentement et clairement. Il passe en revue les grands problèmes de la ville, le chômage, la sécurité, la santé, le « bien vivre à Alençon », la liberté de l'enseignement, la liberté d'entreprendre. La critique de la municipalité en place n'est jamais empreinte d'agressivité. Les références au contexte national

apparaissent simplement sous forme d'allusions.

Sur ce sujet, il laissera la parole à son co-listier, Roger Bassière. Pendant l'exposé du programme d'« Alençon-Unité », il garde une attitude très sobre. Les gestes sont rares et le verbe est serein. Mais voilà que la séance est interrompue par un homme du quartier. L'auditeur qui a écouté les discours d'ordre général et alençonnais réagit : il souhaite que l'on parle de Perseigne puisque c'est là que passe la campagne, puisqu'il veut savoir ce qu'il va advenir des logements et de la qualité de la vie dans cette partie de la ville.

A ce moment là, Hubert Crespy a le réflexe de l'homme public et politique. Le discours doit s'arrêter parce que la réponse à apporter est beaucoup plus importante. « Si demain nous sommes élus, les H.L.M. seront contraintes de faire les travaux de réparations. Nous contrôlerons l'organisme et nous seurons ce que nous aurons à faire... ».

Le candidat à la mairie semble alors moins réservé. La spontanéité s'accompagne de gestes qui viennent naturellement. Hubert Crespy, certainement, ne sent plus à l'aise dans le rapport direct avec l'interlocuteur. Et on découvre un homme dont l'apparente timidité oratoire peut soudain laisser la place à une fougue sympathique où la volonté de convaincre en dit plus que tous les autres exposés.

Etienne RIBAUCCOUR.

OF. 8/03/1983

Alençon

La gauche persiste et signe...

ALENÇON. — A Alençon, la gauche, et Pierre Mauger en tête, a donc persisté et signé, dès le premier tour, un bail supplémentaire de six années à la tête des affaires communales.

Sans rentrer dans le détail des chiffres et au pourcentage, on se bornera à constater que cette gauche, emmenée par le maire sortant, a devancé son adversaire direct, la liste d'Hubert Crespy, de près de sept points et demi. Cependant que, par rapport au second tour de 1977, où elle s'était imposée, elle augmente son score de près de 4 %. Et si l'on comptabilise les voix obtenues par les troupes de Joseph Montier, on peut considérer que la gauche rassemble près de 56 % des suffrages alençonnais. Un sérieux bilan, notamment en regard du contexte national, mais dont on peut difficilement nier qu'il résulte, pour une grande part, de la personnalisation du scrutin et de l'impact qu'ont su donner Pierre Mauger, mais aussi Joseph Montier.

Un dernier chiffre, celui de la participation, pour constater qu'avec un peu plus de 71 %, Alençon n'a pas suivi le pays. Peut-être faut-il y trouver un semblant d'explication dans le présence de trois listes, mais ce n'est pas évident...

Ce qui est en revanche évident, c'est la satisfaction exprimée par les candidats en présence et, paradoxalement, ce n'est pas du côté de Pierre Mauger que l'on recueille les plus forts échos du succès.

« Si le scrutin a reposé sur des problèmes nationaux, explique simplement le maire sortant, Alençon n'a pas voulu de vote-sanction. Si, au

contraire, il s'agissait d'un vote local, c'est bien que notre saine gestion a été reconnue. »

Pour sa part et bien qu'en régression dans son canton, Hubert Crespy en revient précisément à son succès des cantonales. « La gauche, estime-t-il, a su tenir compte de l'avertissement que je lui avais donné et, cette fois-ci, elle s'est mobilisée... » Un peu déçus de n'avoir pu faire « un peu mieux », Hubert Crespy et Alain Lambert, son numéro deux, se déclarent cependant « très satisfaits de pouvoir désormais représenter 44 % des Alençonnais avec, soulignent-ils, une compétence que nous saurons prouver tout au long des six années qui viennent ».

Même champ de victoire au sein de l'équipe de Joseph Montier, heureuse d'avoir atteint les deux objectifs fixés, à savoir « qu'une mobilisation générale était nécessaire pour vaincre la droite » et, d'autre part, d'avoir démontré « qu'il existe désormais à gauche de la gauche un camp dont il faudra tenir compte ».

Tout le monde étant donc satisfait, la logique voudrait que l'ensemble des Alençonnais entonnent le même registre, en attendant que ses nouveaux élus, toutes composantes confondues, travaillent dans la sérénité et dans l'intérêt du plus grand nombre. Une volonté qui était en tout cas celle de Pierre Mauger, dimanche soir, alors qu'il venait de recevoir un télégramme de félicitations de Pierre Mauroy...

J.-M. B.



Les ovations de la victoire

Au conseil municipal

— ABATTOIRS : Vous avez dit 150 emplois nouveaux ? — LE BOEING : Emotion ou provocation ?

Quand un maire sortant, à quelques semaines des municipales, annonce la création de 150 emplois nouveaux dans une entreprise (Bévidis en l'occurrence) et que, six mois plus tard, cette même entreprise débouche 42 personnes, le dit maire ne doit pas s'étonner de se voir interpeller sur cette douloureuse contradiction. Pierre Mauger, qui présentait le résultat de l'appel d'offres du futur centre d'abattage, n'a donc pas été surpris d'entendre Alain Lambert lui reprocher son « sens remarqué de l'opportunité électorale » en sollicitant quelques éclaircissements sur cette affaire et surtout des garanties solides sur les projets réels de Bévidis.

La séance du conseil de mardi n'était pas commandée depuis une demi-heure que l'on était déjà entré de plain-pied dans le vif des débats avec les inévitables échanges, parfois piquants, que l'on imagine.

En février dernier, Pierre Mauger a-il délibérément trompé les électeurs, ou au contraire a-t-il été lui-même trompé par ses promesses que lui aurait faites le groupe Bocaviande ? C'est tout le sens des interrogations de l'opposition, et Pierre Mauger allait devoir puiser dans son art de l'éloquence pour convaincre de sa bonne foi... D'abord, dira-t-il, un peu choqué par le terme « d'opportunité », il n'a été guidé que par « l'intérêt de la ville », en traitant avec Bévidis, et puis Bévidis, n'est-ce pas, « reste une entreprise privée, et qui ne délire que peu d'informations ». Certes, les licenciements constituent bien « un souci », mais « la ville n'est pas l'employeur » et ne saurait être tenue pour responsable d'une « situation qui n'est pas de son fait ». Tout de même, l'opposition relève-t-elle des « incohérences » entre certains propos tenus à quelques mois d'intervalle... Et même si elle ne remet pas en cause la nécessité de construire un nouvel abattoir, on devine qu'elle aimerait bien que Pierre Mauger soit un peu plus précis... Sur les promesses de forage, par exemple, ou encore sur la question de savoir si ces 42 licenciements n'en

« Vous ne parviendrez pas à jeter le trouble dans l'opinion publique, suffisamment majeure pour comprendre que la municipalité n'a rien à voir dans les déclarations prises par une société privée », rétorque Raymonde Renard, qui a suivi le dossier depuis le début et qui, au nom du P.C., apporte au passage son soutien aux travailleurs licenciés.

Pierre Mauger, lui, tentera de savoir si l'opposition condamne l'attitude e Bévidis (alors elle ne serait pas d'accord avec le patronat), ou au contraire si elle la cautionne, ce qui laisserait à penser qu'elle accepte les licenciements. Frustramment, Alain Lambert ne répondant pas, se bornant à attendre des garanties qui ne viendront finalement pas, la discussion dérapant vers d'autres horizons, chacun reprochant à l'autre ses comportements passés, avant que Pierre Mauger ne convienne que tout action « comporte des risques », mais que l'attitude de Bévidis ne devait pas remettre en cause les accords passés avec la ville... Des propos dont tout laisse à penser qu'ils ont quand même dû laisser l'opposition sur sa faim, mais en espérait-elle vraiment d'avantage ?

Jacques Fould : le « non » de la région

Autre gros pavé jeté par Pierre Mauger dans la mare de cette opposition : le refus de la région, par la voix du président d'Ornano, de financer les travaux d'aménagement du stade Jacques-Fould... Motif : pas d'intérêt régional évident. Une information qui a entraîné la déception générale, poussant même Henri Vaillant dans une ironie grinçante à l'adresse de Daniel Goulet « bres droit de Michel d'Ornano, qui avait promis de s'occuper de l'affaire, et qui doit aujourd'hui se trouver bien gêné... » Le président de l'assemblée régionale « se moque-t-il autant de ses adversaires politiques que de ses amis ? »
« Si les subventions étaient accor-

plièrent Hubert Crespy, vous seriez beaucoup mieux servis. Demandez donc l'aide du ministère de la Jeunesse et des sports, puisque ce sont vos amis... »

Une nouvelle fois, on se retrouvait en pleine discussion politique, mais Pierre Mauger, assez fin pour n'avoir pas oublié l'abattoir, devait habilement utiliser la situation pour avoir le mot de la fin.

« Je pense que lorsque Daniel Goulet a promis son appui, il y croyait vraiment. Et si je le devine très embarrassé, c'est parce que lui aussi a été trompé, alors qu'il était de bonne foi ».

Une lettre a d'ailleurs été adressée au député, mais sans que l'on semble nourrir beaucoup d'illusions sur la réponse. Et le stade dans tout cela ? Il se fera malgré tout, « et en dix tranches s'il le faut... ». A moins d'un revirement aux prochaines élections régionales... En 1984 ? Peut-être.

Venez voir le Tour

Dossier qui souriaient, quelque toujours d'ordre sportif : le Tour de France. Ainsi qu'on le prévoyait depuis plusieurs semaines (O.F du 2 septembre), mais en attendant que le conseil se prononce, la grande boucle fera, selon toute vraisemblance, étape dans la cité des Ducs en juillet prochain. Les coureurs arriveront à Alençon et repartiront le lendemain pour une étape contre la montre, avec spectacle assuré durant plusieurs heures et un formidable impact publicitaire pour la ville, contre la modique somme de 100 000 F. Deux conseillers se sont pourtant prononcés contre le projet, deux élus communistes, totalement réfractaires au déploiement commercial du Tour. Cela ne devrait pourtant pas nuire au succès populaire des 4 et 5 juillet 84 ! Qui voudrait rater le premier passage de la grande boucle en terre alençonnaise ?

Le Boeing coréen : aie !

L'affaire du Boeing coréen est-elle utilisée par la droite pour diviser socialistes et communistes ? C'est en tout cas

après que Hubert Crespy ait demandé au conseil la condamnation de l'attentat et de ceux qui l'ont perpétré. Sujet brûlant s'il en est, qui allait entraîner échanges et suspensions de séance, le temps pour socialistes et communistes de rédiger des textes hâtifs avant que le conseil ne se prononce favorablement sur l'écrit de Pierre Mauger, les élus communistes ; à une exception, se refusant à participer au vote.

Explication de Mme Renard : « Il s'agit d'une manœuvre de caractère national, une provocation mise en place dans d'autres conseils municipaux et nous devons refuser de tomber dans le piège... »

Et le porte-parole du groupe communiste d'appuyer sa thèse sur le silence de l'opposition lors de la réunion du 4 septembre... date à laquelle les 269 passagers de l'avion gisaient déjà au fond de l'eau !

« A cette époque, sans doute n'existerait pas encore l'ordre de votre chef de file national ? » glissera Mme Renard à l'adresse de Hubert Crespy. Et ce dernier devra encore entendre M. Addad, autre élu communiste, lui reprocher de « se préoccuper de ce qui se passe à 10 000 km alors qu'il reste indifférent à ce qui se passe autour de chez lui », allusion à des propos récemment tenus par Daniel Goulet, qui affirmait qu'à Draux il aurait voté pour la liste d'opposition comprenant des membres du Front national.

D'un seul coup, on ne savait plus très bien qui tentait réellement d'utiliser l'émotion causée par les morts du Boeing. Et l'on venait même à se demander si le conseil, dans la foulée, n'allait pas se mettre « à refaire le monde » ou plus exactement à redéfinir la stratégie Est-Ouest qui ne semble satisfaire personne. La toule, bien sûr, dans cette ambiance bon enfant qui sied aux grands débats du genre « Les 269 morts ? Eh oui, bien sûr. Mais ne dit-on pas qu'il existe à ce jour quantité vertableuses guerres de par le monde ? Alors évidemment.

J.M. BRAUD

(à suivre)

Les 100 jours de l'opposition

En parallèle aux cent jours des nouveaux adjoints, nous avons rencontré Alain Lambert qui, au nom de l'opposition, a fait le point sur cette première expérience municipale.

Sur le plan positif, il cite trois réflexions :

- les bonnes relations d'individu à individu. Élément qu'il ne faut pas négliger.
- le fait, pour l'opposition, d'être présente, lui permet d'avoir une capacité plus grande à mesurer les enjeux

sous questions relevant d'une appréciation plus politique.

- permettre à des conseillers d'opposition de rapporter en séance publique des projets élaborés et adoptés à l'unanimité. Cela éviterait le schéma classique : majorité qui propose, minorité qui s'oppose. Dans ce cas, le rapporteur pourrait être un conseiller de l'opposition.

En conclusion, Alain Lambert souligne : « Il faut savoir que la place de la minorité ne peut être que celle

fait plus de générosité et accueillir avec bienveillance les idées des autres. Cela demande une grande élévation d'esprit et une indifférence totale par rapport aux échéances électorales à venir ».

L'effacement d'Hubert Crespy

Alain Lambert ne le conteste pas. Il voit comme raison principale, la discrétion qui sied bien au leader qui n'a pas

La place de la minorité ne peut-être que celle accordée par la majorité

pour la cité. Doit à terme faciliter l'alternance démocratique.

- le comportement de l'opposition a été raisonnable. Les divergences n'ont pas abouti à des clashes semblables à ceux qui se sont produits dans d'autres villes et notamment dans le département.

Sur le plan négatif, Alain Lambert met en avant deux points :

- le refus obstiné du maire d'accorder des délégations à l'opposition. C'était repousser le groupe dans une opposition négative.
- le climat tendu et méfiant en séance publique.

Pour une meilleure efficacité, il fait deux propositions :

- parvenir à un consensus en délimitant ce qui peut constituer un espace commun de délibérations par rapport

accordée par la majorité.

Différence entre le groupe et l'individu

Alain Lambert reconnaît qu'il existe une grande différence de comportement de part et d'autre entre les séances publiques du conseil et le travail en commission.

Il l'explique par le fait que les séances publiques sont l'occasion de confrontation des blocs. « Ce ne sont pas les individus qui parlent... Il faudrait que ceux-ci soient davantage eux-mêmes et qu'ils reflètent la diversité de la population. La logique politique est difficile. On ne peut tirer un avantage sans le prendre automatiquement sur l'autre. Il

été élu majoritairement. « C'est une forme de respect de la décision des électeurs, mais il ne s'agit en aucune façon d'un renoncement. En outre, quand on est minoritaire, il est relativement peu opportun qu'il y ait un responsable ».

Ce renoncement ou cette discrétion a permis au second de la liste, de s'exprimer davantage « sans que ce soit concerté ».

Ces 100 jours n'ont pas attiré plus Alain Lambert aux responsabilités municipales.

D'autres échéances le passionnent plus, les régionales par exemple. Mais il craint fort que ces élections n'aient jamais lieu. En attendant, il est fidèle à son poste et il observe.

Albert KLEIN

On le prend parfois pour un Belge, alors qu'il est Alsacien et fier de l'être. Albert Klein est arrivé à Alençon en 1976 avec déjà un bon passé de militant. En 1971, il figurait, en Alsace, sur la première liste de gauche, aux élections professionnelles. Cette liste fit grand bruit à l'époque et « la vaste » qu'il prit ne le découragea pas. Il continua à militer au sein de la CGT.

A l'issue de ces cent jours, il a l'impression de vivre une nouvelle aventure, totalement conscient de l'importance de la fonction d'adjoint.

« Réagir sur du concret »



Conseil municipal

Nouveaux tirs mouchetés entre majorité et opposition à propos du Plan de la Région

Séance exceptionnelle du conseil, mercredi dernier, consacrée à l'étude de l'avant-projet du Plan de la Région.
Une séance qui s'est réduite plutôt à une longue conversation de salon, marquée de temps en temps par une série de tirs mouchetés entre majorité et opposition.

Au départ de cette discussion, un document de 179 pages, sans compter les annexes, émanant du Conseil Régional et fixant les priorités et les actions à développer dans les cinq années à venir.

A l'arrivée, un document de synthèse de dix pages rédigé à la suite du travail fait par les commissions principales qui constituent la contribution de la municipalité à l'élaboration de ce 9^e Plan. Et c'est ce document qui a fait l'objet d'un débat. On s'attendait dès le début de la réunion à un affrontement verbal et celui-ci a effectivement eu lieu.

L'opposition a réagi à des petites phrases qui, pour elle, en disaient long. Des petites phrases qu'elle a découvertes dans le document de synthèse et dont il n'avait pas été question, selon elle, pendant le travail en commission. Voyant cela, Alain Lambert s'est interrogé sur l'opportunité de poursuivre les échanges dans la mesure où son groupe ne pouvait en aucune façon approuver des conclusions inspirées du courant majoritaire. Ainsi dans le chapitre de la vie économique, le passage concernant la nécessité d'assurer une indispensable mutation dans le fonctionnement social des entreprises par une plus grande participation des travailleurs et un meilleur contrôle de la gestion a fait surgir Hubert Crampy. « Autrement dit, a-t-il déclaré, vous souhaitez l'autogestion. Compromis que nous ne pouvons pas être d'accord... ». On a gentiment conversé pendant un quart d'heure puis on est passé à un autre sujet.

L'opposition a encore réagi quand Alain Nogardé a déclaré froidement que pour le bien de la formation, il fallait carrément supprimer l'enseignement agricole dans les maisons rurales. Autre réaction, quand l'opposition a lu que la ville souhaitait que

L'emploi est l'objectif prioritaire. Cette priorité nécessite que l'on rompe définitivement avec les politiques antérieures et que soient définies, concrètement, les conditions d'un développement régional lié aux besoins actuels et futurs de la population.

Les 179 propositions du Conseil Régional, basées sur le seul souci de la rentabilité financière prévue, ne vont pas dans cette voie.

La réussite d'une politique régionale nouvelle doit passer par ceux et celles qui ont les pouvoirs véritables au changement.

La participation, la mobilisation des travailleurs avec les droits et les droits nouveaux dont ils disposent sont la condition nécessaire pour surmonter les obstacles dressés par le droit et le patronat ; pour imposer une politique et une gestion nouvelle répondant effectivement aux objectifs majoritaires de 1981.

Prenant alors la suite, Alain Lambert a donné l'explication de vote du groupe de l'opposition : « Nous considérons que ce texte a été rédigé sans grande occasion d'un travail constructif et c'est la responsabilité de votre majorité ».

Par votre décision d'inscrire dans la rédaction de votre avis des sortes idéologiques non indispensables, vous avez déstructuré le débat et rendu impossible un avis motivé qui aurait donné un cadre supplémentaire (et cela est un besoin) à la Ville d'Alençon et au Conseil Régional ».

Et Pierre Meugot de répliquer : « Mais c'est vous même qui, au début de la réunion, ne vouliez pas discuter du projet. Quant au Crédit d'Alençon après du Conseil Régional, quel son délégué de la capitale régionale lui fait tort ? ».

Et le débat a été clos. Une fois encore, on a eu la preuve que le dialogue entre majorité et opposition était bien difficile à instaurer.

P.D.

Les conclusions du conseil sur l'avant-projet

Voici, en résumé, les principales conclusions qui se dégagent des réflexions des conseillers sur cet avant-projet du 9^e Plan.

« Le projet semble n'avoir pas pris en compte l'aspect social des différents problèmes. Or, rien ne peut être conçu, notamment en matière économique, si la dimension humaine de ces différents problèmes n'est pas prise en compte d'une façon quasi-permanente ».

On a l'impression que le document prend en compte un certain nombre d'opérations au coup par coup sans que la liaison entre les uns et les autres apparaisse clairement.

Dans beaucoup de cas, et notamment en matière culturelle, le projet préconise un certain nombre de relais qui seraient à leur tour chargés, comme dans le présent, de se substituer à l'assemblée en effectuant des choix à la place des élus responsables.

Si, tout naturellement, l'évolution d'une région ne se conçoit qu'à partir du passé, il semble cependant que la dimension d'avenir n'ait pas été prise en compte avec suffisamment de hardiesse.

L'insuffisance de formation des hommes les condamne, plus que d'autres, au chômage. La formation initiale de plus haut niveau est donc socialement et économiquement indispensable.

Dans le Département, la Région est absente. Pour éviter tout intermédiaire entre la commune et l'interlocuteur compétent pour chacun des dossiers, il conviendrait qu'une antenne de la Région soit implantée dans les deux chefs-lieux de la Manche et de l'Orne ».

l'institut de plasturgie, envisagé par le Chambre de Commerce, relève du secteur public d'éducation.

Pas de retour à la case départ...

On le sait depuis toujours : le public reste avide d'affrontements verbaux et c'est bien évidemment la perspective de débats animés entre les deux parties de la nouvelle assemblée municipale qui avait contribué à garnir quelque peu les travées mardi soir, à l'occasion de la première séance « officielle » du conseil version « post-élections ».

Oh ! certes, il y avait beaucoup de monde que pour la cérémonie d'installation et sans doute, les

C'est Bertrand Pierrier qui, le premier, avait choisi d'allumer la mèche. Pour une question d'ailleurs très banale puisqu'il s'agissait tout simplement d'accorder 5 700 F aux diverses manifestations qui marqueront samedi la journée nationale de la poésie.

Mais voilà : si l'opposition ne conteste nullement l'initiative du ministre de la Culture, elle s'interroge en revanche sur son opportunité à l'heure où le pays traverse la crise que l'on connaît. Et pour Bertrand Pierrier qui avait pourtant donné son accord lors de la réunion de la commission, la séance publique était l'occasion d'exposer les réticences de la minorité. Rien de très grave en soi si la passe d'armes n'avait pas rapide-

ment glissé vers des considérations d'ordre nettement plus général, avec Pierre Mauger, qui regrette « que l'on ait parfois envie de se servir d'un sujet plutôt que de servir le sujet » avec Raymond de Renard qui ne rate pas l'occasion de placer le débat au niveau politique en rappelant le désordre mais fameux héritage et Hubert Crespy qui réaffirme qu'il ne sera jamais question pour son groupe, parce qu'il est minoritaire, « d'entériner systématiquement les choix de la majorité ».

Un bon quart d'heure de perdu pour rien ou presque, donc, et qui confirme le sentiment de deux parties décidées à se jauger comme des boxeurs en début de rencontre.

« Après la fièvre électorale »

Le calme revenu, on allait devoir attendre une petite demi-heure pour qu'intervienne le second assaut.

Plus incisif celui-là puisque, sous couvert de transformer en poste de vice-président le titre de secrétaire d'un des membres du bureau du district (une question

de pure forme), on allait entendre Alain Lambert revenir sur le problème de la représentation de l'opposition au sein des différentes commissions et réclamer purement et simplement le retour à la case départ avec la révision des décisions prises lors de la séance d'installation.

amateurs d'échanges acidulés seront-ils légèrement restés sur leur faim au terme de la soirée. Mais c'est que, d'une part, l'ordre du jour n'avait rien de très attrayant et que, d'autre part, on a retrouvé chez les uns et les autres ce souci de convivialité qui avait été clairement exprimé le 17 mars.

Que retenir donc de cette séance ? Essentiellement qu'elle a été animée par deux hommes, d'un côté Pierre Mauger, solidement ancré dans des

Que dit en substance le porte-parole de l'opposition ? Que lui et ses collègues ont été mis dans un « escalier de service », qu'aujourd'hui, « la fièvre électorale et ses cicatrices sont atténuées » et que peut-être « on pourrait réexaminer la situation et avancer en commun d'un pas plus confiant ».

A l'appui de son argumentation, Alain Lambert a placé le souci de respecter la démocratie, cette démocratie dont il saura rappeler que Pierre Mauger l'avait si souvent prônée dans différentes interventions au conseil général. Et même si tout ceci est exprimé avec calme, pondération et parfois un brin d'onctuosité, on sent bien que la fermeté et la détermination ne sont pas absentes des propos et que tout doucement, on s'efforce de faire revenir la majorité sur ses votes antérieurs.

Alain Lambert et ses amis nourrirent-ils réellement quelque illusion ? Difficile à savoir mais, en tout cas, la réponse de Pierre Mauger sera claire et nette : c'est un « non » catégorique pour la simple mais bonne raison que « si la discussion et la concertation

convictions inébranlables, et de l'autre, Alain Lambert, résolument installé dans le rôle de leader du groupe des neuf de l'opposition. Un face-à-face toujours courtois, dans lequel chacun pesait soigneusement ses mots afin de ne pas déclencher l'incendie et qui prenait parfois l'allure d'un jeu où la forme l'emportait largement sur le fond. Mais tentez donc de changer le naturel et vous le verrez revenir au galop...

sont indispensables pour prendre une décision, une seule voix s'impose ensuite et c'est celle de la majorité ».

Pas de place donc pour l'opposition dans les débats qui pourraient engager la position du conseil. Du reste, et après ses réticences à propos de la poésie, Bertrand Pierrier pourrait-il demain défendre véritablement une délibération qui a pourtant été votée majoritairement ?

Une bonne question bien sûr et que Pierre Mauger ne pouvait manquer de poser pour accrédi-ter sa certitude d'avoir raison.

Il n'a pas reçu de réponse mais était-il possible à Alain Lambert et aux siens d'en trouver une ? Et ce ne sont pas les quelques échanges qui suivront, avec le refus de l'opposition d'être considérée comme « totalement ignare et idiote » ou encore le refus de la majorité de se voir accusée de « procès d'intention », qui changeront quelque chose au fond du débat. Les uns continueront donc de s'abstenir dans les votes et les autres feront bloc avec leurs trente représentants.

Les escarmouches étaient terminées pour ce mardi. La situation avait été clarifiée (définitivement ?)

On avait décidé d'aménager le terrain de football au Courteille et les abords de l'école Albert-Camus. On avait aussi programmé la construction d'un collecteur d'eaux pluviales rue Anne-Marie-Javouhey et enfin la minorité s'était tout naturellement trouvée écartée de la représentation au sein du comité local pour l'emploi.

Il ne restait plus qu'à se donner rendez-vous pour une réunion extraordinaire le 3 mai afin d'examiner le dossier des abat-toirs.

Et en attendant, Pierre Mauger de conclure en se félicitant du « bon esprit » de la soirée, on avait le droit de penser que les choses étaient finalement bien engagées pour l'avenir.

Et si chacun pouvait se retirer satisfait de cette première confrontation, c'est que visiblement les acteurs s'étaient bien préparés à leur rôle et qu'ils ont su le jouer parfaitement jusqu'au bout...
J.M. B.



Pierre MAUGER, maire
René HAMON
Josiane FAVRIEL
Françoise TOLLOT
Hubert CRESPEY

Finances



Jean-Claude PAVIS
1^{er} adjoint
Alain NOGAREDE
Denise FRANÇOIS
Roger MONNET
Jean-Claude DELPORTE

Intervention

**d'Alain Lambert
au nom de la minorité
du conseil**

Pour clarifier les choses, il apparaît utile de rappeler que notre présence au sein du conseil municipal d'Alençon résulte de deux volontés.

— d'abord, la plus récente, celle de 45 % d'Alençonnais qui nous ont choisis pour les représenter et gérer leur collectivité.
— et aussi, celle de la majorité gouvernementale actuelle, soutenue par la majorité de ce conseil, qui, par la loi, en incluant la proportionnelle, a imposé au sein des conseils municipaux la présence des minorités jugées représentatives dans les courants de l'opinion.

La population alençonnaise ayant tranché et nous ayant les uns et les autres élus, il nous reste aujourd'hui, chacun à prendre nos propres responsabilités.

Disposant de la majorité, c'est vous seuls qui pouvez décider de la place que vous nous accorderez dans la vie municipale, et cela témoignera de l'importance que vous accorderez à l'application des lois que vous avez vous-mêmes souhaité.

Nous, minorité, sommes convenus d'adopter l'attitude qui nous paraît devoir répondre le mieux aux aspirations de la population, c'est-à-dire offrir notre concours à la meilleure gestion possible de notre ville.

Ce concours sera loyal et courtois.

Il nous paraît pouvoir utilement s'exercer dans des commissions à l'appartenance desquelles nous proposerons nos candidatures.

Il va de soi que nous ne proposerons pas de candidats aux fonctions de Maire ou adjoint puisque nous n'avons aucune chance d'être élus.

Ne nous cachons pas que le défi qui nous est lancé aux uns, comme aux autres, est de donner à la démocratie municipale une vitalité qui réponde aux intérêts et aux aspirations de la population.

Ce serait un échec que ces nouvelles dispositions législatives conduisent à des affrontements permanents renvoyant à une préoccupation secondaire de la gestion municipale.

Les lieux et les circonstances de débat, voire de combat politique ne manquent pas en France, réservons-leur la confrontation de nos idées en matière de politique générale.

Certes, l'action municipale est inspirée, éclairée par une pensée politique et il ne serait digne pour personne de renoncer à ses convictions pour des opportunités locales, simplement les différences d'appréciation dans notre analyse politique ne se traduiront pas en permanence dans la réalisation de la gestion municipale.

Il peut donc nous rester un espace commun de délibération qui ne soit pas absorbé par d'autres débats et c'est souhaitable.

C'est en tous cas le vœu que j'ai été chargé, au nom de la minorité de ce conseil, de former pour notre travail commun au cours des six années de notre mandat, dans l'intérêt général, dans l'intérêt d'Alençon.

Composition des douze commissions municipales

Travaux



Pierre FRÉNÉE
2^e adjoint
Thierry LANTIER
Christian MALO
Roger MONNET
Jean-Claude MOULIN

Information



Jean FLAIS, 3^e adjoint
Danièle JOLIVEAU
Christian MALO
Monique LEMARIE
Alain LAMBERT

**Etat Civil
Circulation**



Jean-Claude LECAMUS
4^e adjoint
Roger HAUBERT
Maxence JULIEN
Norbert HADDAD
Robert BASSIERE

**Personnel
communal
Transports**



Jean-Luc MARAIS
5^e adjoint
Danièle JOLIVEAU
Maryse CHEREAU
Anne-Marie BODEVIN
Roger BASSIERE

**Marchés
Fêtes et Foires**



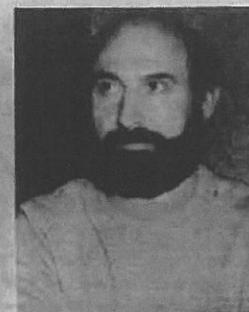
Raymonde RENARD
6^e adjoint
Josiane FAVRIEL
Maxence JULIEN
Anne-Marie BODEVIN
Hubert CRESPEY.

Éducation



Geneviève LOPEZ
7^e adjoint
Maryse CHEREAU
René HAMON
Norbert HADDAD
Daniel BUISSON

**Logement
Urbanisme**



Jean-Paul BREGEON
8^e adjoint
Denise FRANÇOIS
Thierry LANTIER
Françoise TOLLOT
Bernard GOURDEAU

Vie Culturelle



Joël DANGUY
9^e adjoint
Monique KERYMEL
Guy ANGOT
Norbert HADDAD
Bertrand PERRIER



Albert KLEIN
10^e adjoint
Guy ANGOT
Roger HAUBERT
Monique LEMARIE
Bertrand PERRIER

Sports



Henri VAILLANT
11^e adjoint
Raymond TOURET
Alain NOGAREDE
Anne-Marie BODEVIN
Jean-Pierre HAMON

**Répartition politique
du conseil (majorité)
Elus membres ou
sympathisants du PS**

P. MAUGER, J. FLAIS, J.-C. LECAMUS, J.-L. MARAIS, G. LOPEZ, J.-C. PAVIS, M. KERYMEL, G. ANGOT, D. FRANÇOIS, M. JULIEN, R. HAUBERT, A. KLEIN, A. NOGAREDE, J. FAVRIEL, T. LANTIER, J.-P. BREGEON, C. MALO, M. CHEREAU, J. DANGUY, D. JOLIVEAU, R. HAMON, R. TOURET.

**Elus membres ou
sympathisants du PC**

P. FRÉNÉE, R. RENARD, H. VAILLANT, N. HADDAD, R. MONNET, F. TOLLOT, M. LEMARIE, A.-M. BODEVIN.

Soit 22 élus du Parti Socialiste, 8 du Parti Communiste et 9 élus de l'opposition.



Les neuf élus de l'opposition

AU CONSEIL MUNICIPAL : Le vote des commissions

Après l'élection du maire et de ses adjoints, c'est dans un semblable climat de courtoisie que s'est poursuivie la première séance du conseil municipal d'Alençon. A vrai dire, il n'y avait plus aucune surprise à attendre après que Pierre Mauger eût défini d'emblée les règles du jeu qu'il souhaitait voir appliquées dans cette nouvelle assemblée : à savoir, l'ouverture des commissions à l'opposition, il refusait de voir celle-ci représentée à la ville au sein des différents organismes publics et des associations (les délégations).

Soucieux de ne pas se lancer « dans une politique d'affrontement permanent », les amis d'Hubert Crespy devaient alors se contenter de manifester leurs regrets de ne pas être mieux associés à la gestion de la ville en votant blanc à chacun des votes.

Une ultime passe d'armes (courtoise) allait toutefois opposer les deux camps sur la question de la représentation de la ville au conseil de district. « Nous comprenons mal que 45% de la population alençonnaise n'y soit pas représentée », dira M. Bessière. « Dans d'autres villes, ajoutera M. Lambert à l'adresse du maire, vos amis politiques en position minoritaire se sont émus d'être mis à l'écart de cette façon ». La réponse de Pierre Mauger sera ferme : « ce qui se passe ailleurs m'indiffère totalement ! Sachez seulement que sans les réformes voulues par le pouvoir en place, que vous combattez, vous n'auriez pas un seul siège au sein de ce conseil ».

Ce devait être le dernier assaut politique de cette séance, dont on retiendra encore que la désignation des membres des commissions a offert la première illustration du désir de « convivialité » exprimé de part et d'autre.

Les votes, en effet, se sont déroulés le plus simplement du monde, la majorité proposant ses candidats par la voix de Pierre Mauger et laissant l'opposition libre de choisir son représentant. Compte tenu de l'indispensable délai de mise en train, c'est seulement dans la seconde quinzaine d'avril et, selon toute vraisemblance le mardi 19, que le nouveau conseil municipal tiendra sa première véritable séance de travail. On pourra alors juger sur pièces de sa volonté de « relever », selon les mots de M. Lambert, « le défi qui est lancé aux uns comme



M. Mauger vient d'être élu et les applaudissements crépitent

aux autres de donner à la démocratie municipale une vitalité qui répond aux intérêts et aux aspirations de la population ».

Les commissions

- Elles sont ainsi constituées :
- Affaires économiques :** René Hamon, Mmes Favriel, Tollot, M. Crespy.
- Finances, contentieux, restaurants municipaux :** Mme François, MM. Nogaredo, Monnet, Delporte.
- Travaux, bâtiment :** MM. Malo, Lanier, Monnet, Moulin.
- Information, vie associative, promotion d'Alençon :** Mme Joliveau, Mme Lemarié, M. Malo, M. Lambert.
- État civil, sécurité publique :** MM. Aubert, Julien, Haddad, Bessières.
- Personnel communal et transport urbain :** Mme Joliveau, Mme Chereau, Mme Bodevin, M. Bessière.
- Marché, fêtes, foires et cérémonies :** Mme Favriel, Mme Bodevin, M. Julien, M. Crespy.
- Éducation, formation professionnelle :** Mme Chereau, M. Hamon, René, M. Haddad, M. Buisson.
- Logement et urbanisme :** Mme François, Mme Tollot, MM. Lanier, Gourdeau.
- Vie culturelle :** Mme Kérymel, MM. Angot, Haddad, Parner.
- Action sociale et santé :** Mme Lemarié, MM. Angot, Aubert, Parrier.
- Sports :** M. Touret, M. Nogaredo, Mme Bodevin, M. Hamon, Jean-Pierre.



M. Lambert explique la position de la minorité

M. Pierre Mauger, réélu maire par 30 voix contre 9

M. Pavis, premier adjoint

L'ouverture à l'opposition limitée aux commissions

Plus encore que par le passé, l'installation du nouveau conseil municipal a été suivie par un nombreux public, qui débordait les dimensions de la salle. Dans cette salle, différemment agencée pour recevoir les 39 élus, se trouvaient autant de sympathisants des deux camps qui se sont affrontés durant la campagne. Mais, en définitive, l'ambiance fut bon enfant, avec les applaudissements différents selon les intervenants.

Après l'âpre bataille, on guettait la confrontation de la majorité et de la minorité. Celle-ci fut courtoise, et il est permis de penser que les rivalités continueront sur le même registre, si l'on en croit la volonté exprimée d'un côté par M. Mauger, de l'autre par M. Lambert, de travailler dans la « convivialité ».

Les élus de l'opposition, qui entendent développer une « opposition constructive », attendaient de savoir dans quelles conditions ils seraient associés à la gestion de la ville. Les règles ont été rapidement fixées par le maire : l'ouverture est limitée aux commissions municipales.

C'est M. Angot en qualité de doyen d'âge, qui procéda à l'élection du maire. L'élection de M. Pierre Mauger a été une formalité attendue : le maire sortant a re-

cueilli 30 voix contre 9 bulletins blancs. Lors du vote des 11 postes d'adjoints, la minorité s'en est tenue à la même ligne de conduite : abstentionniste.

M. Mauger : « Je serai le garant des droits de l'opposition »

Les positions des deux parties ont été explicitées. M. Mauger, dès son retour à son fauteuil de maire, devait saluer la présence nouvelle d'une opposition « due à une avancée démocratique voulue par le pouvoir en place » mais pour le maire le travail municipal doit être fondé sur des bases claires : si l'opposition doit être associée à la phase de concertation, de propositions et de décisions, il est exclu qu'elle soit présente dans l'exécutif, c'est-à-dire dans les postes d'adjoints et dans la représentation de la ville dans les différents organismes (les délégations). « La position d'un élu de l'opposition y serait inconfortable » a souligné le maire. Et M. Mauger a affirmé qu'il serait le garant des droits de l'opposition.

Répondant au maire, M. Lambert, porte-parle de la minorité, a pris acte du rôle accordé à l'opposition en faisant toutefois observer une divergence de point de vue. « Nous pensons pouvoir bénéficier d'une délégation auprès de certains établissements publics », M. Lambert assura ensuite que l'opposition avait convenu « d'avoir le meilleur concours à la meilleure gestion d'Alençon ».

Les onze adjoints élus hier soir par le conseil municipal : Jean-Claude Pavis (finances) ; Pierre Franée (travaux publics et bâtiment) ; Jean Flais (information et vie associative) ; Jean-Claude Le Camus (état civil et sécurité) ; Jean-Luc Marais (personnel communal et transports) ; Raymonde Renard (marchés) ; Geneviève Lopez (éducation et formation professionnelle) ; Jean-Pierre Brégeon (logement et urbanisme) ; Joël Danguy (vie culturelle) ; Albert Klein (action sociale) ; Henri Vaillant (sports).

M. Lambert souligna encore que la nouvelle loi électorale « serait un échec si elle donnait lieu à des affrontements permanents. Nous garantissons de notre côté le même climat de convivialité dans un climat détendu et ouvert et pourquoi pas sympathique. »

C'était ensuite l'élection pour les onze postes d'adjoints, dont le premier, qui échoit à M. Pavis, élu par les 30 voix de gauche.

Voici la liste des adjoints élus hier :

Nous y revenons.



Le nouveau conseil municipal



Pierre MAUGER
56 ans
conseiller général



Jean FLAIS
55 ans
professeur



Jean-Claude LECAMUS
46 ans
ouvrier professionnel



Pierre FRENEE
49 ans
instituteur



Jean-Luc MARAIS
35 ans
cadre mutualiste



Geneviève LOPEZ
43 ans
artisan



Jean-Claude PAVIS
30 ans
instituteur



Monique KERYNEL
42 ans
professeur



Raymonde RENARD
52 ans
secrétaire



Guy ANGOT
68 ans
retraité



Denise FRANÇOIS
35 ans
agent technique
de bureau



Maxence JULIEN
37 ans
agent de maîtrise



Henri VAILLANT
50 ans
rédacteur technique



Roger HAUBERT
68 ans
retraité



Albert KLEIN
53 ans
directeur adjoint
Sécurité Sociale



Alain NOGAREDE
34 ans
professeur



Norbert HADDAD
31 ans
moniteur éducateur



Joëlane FAVRIEL
48 ans
commerçante



Thierry LANTIER
25 ans
agent de magasin



Roger MONNET
42 ans
ingénieur



Françoise TOLLOT
34 ans
ingénieur
mère au foyer



Jean-Paul BREGEON
35 ans
conseiller de gestion



Christian MALO
31 ans
agent d'entretien



Monique LEMARIE
42 ans
mère au foyer



Maryse CHEREAU
34 ans
institutrice



Joël DANGUY
37 ans
formateur
de travailleurs sociaux



Danièle JOLIVEAU
39 ans
brocheuse en imprimerie



René HAMON
55 ans
conseiller technique
agricole



Raymond TOURET
54 ans
chef de section PTT



Anne-Marie BODEVIN
25 ans
employée
de commerce



Hubert CRESPI
51 ans
directeur de société



Alain LAMBERT
36 ans
notaire associé



Jean-Claude DELPORTE
44 ans
expert comptable



Bernard GOURDEAU
47 ans
géomètre expert



Daniel BUISSON
38 ans
responsable de formation



Roger BASSIERE
45 ans
professeur



Jean-Pierre HAMON
40 ans
notaire administrateur



Bertrand PERRIER
32 ans
comptable



Jean-Claude MOULIN
46 ans
agréé
en architecture

